LA SAGESSE COMME ALTERNATIVE AUX ALLIANCES NOUVELLES DES LIVRES PROPHÉTIQUES

DANS LA PERSPECTIVE D'UNE RESTAURATION DE LA RELIGION D'ISRAËL

Bernard Gosse

À plusieurs reprises dans les livres prophétiques, le constat des échecs de l'histoire d'Israël débouche sur la présentation d'alliances nouvelles, avec leur caractère refondateur. Ainsi l'«alliance éternelle» d'Is 59,21 consacre le rôle d'une nouvelle descendance pour la suite de l'histoire d'Israël. De manière encore plus connue, l'alliance de Jr 31,33 doit permettre une restauration de la religion d'Israël, en opposition à l'alliance avec les pères, dont l'échec a été préalablement constaté, cf. Jr 31,32. Nous allons voir que dans le livre des Proverbes, en fonction des mêmes constats d'échecs, est proposée une alternative de restauration à partir de la Sagesse.

- 1. LA SAGESSE COMME ALTERNATIVE À L'ÉCHEC DE LA DYNASTIE DAVIDIQUE À ÉTABLIR LE DROIT (mšpt) ET LA JUSTICE (sdqh).
- a) La difficulté universelle de l'exercice de la royauté et les possibiltés offertes par la Sagesse¹.

Ce passage par l'universel n'a rien de surprenant quand un problème est abordé en termes de Sagesse. Mais nous verrons que cela n'exclut pas des applications au cas particulier d'Israël.

En Is 40, 12-14 est présenté le caractère inaccessible de la réflexion divine pour tout être humain. Nous trouvons particulièrement en 40,14: «Qui a-t-il consulté qui lui fasse comprendre, qui l'instruise dans les sentiers du jugement (b'rḥ mšpt)², qui lui enseigne la connaissance et lui fasse connaître la voie de l'intelligence?».

Cette différence incommensurable entre Dieu et les hommes est reprise en Is 40,22-24, où elle est appliquée d'une manière plus particulière aux princes et aux juges. Cf. 40,22-23: «(22) Il trône au dessus du cercle $(\hbar wg)^3$ de la terre dont les habitants sont comme des sauterelles, il tend les cieux comme une toile, les déploie

Sur ce paragraphe, voir B. Gosse, La création en Proverbes 8,12-31 et Isaïe 40,12-24, NRT 115, 1993, 186-92.

² b'rh mšpt, cf. en Pr 8,20: b'rh-sdqh avec le parallélisme ntybwt mšpt.

hwg: Is 40,22; Pr 8,27; Jb 22,14 sans autre attestation biblique.

74 B. Gosse

comme une tente où l'on habite. (23) Il réduit à rien les nobles (rwznym)⁴, il fait les juges (špty)⁵ de la terre semblable au néant».

La présentation qui est faite de la Sagesse en Pr 8,12-31 permet de proposer une solution à ces difficultés. La Sagesse est en effet présentée comme médiatrice entre Dieu et les hommes, chaînon intermédiaire indispensable permettant à l'homme d'entrer dans le projet divin. En effet, la Sagesse présente auprès de Dieu lors de la création, propose également ses services à tout homme, et plus particulièrement aux dirigeants, pour les aider dans leurs tâches. Cf. Pr 8,15-16.20:

«(15) Par moi règnent les rois et les nobles gravent (yhqqw)⁶ le droit, (16) par moi gouvernent les princes et les grands les juges justes⁷ ... (20) Je marche dans le sentier de la justice, dans le chemin du droit».

Cette possibilité donnée par la Sagesse aux dirigeants de gouverner de manière juste et plus particulièrement de «graver» (hqq) le droit, est liée au fait que la Sagesse a participé auprès de Dieu à l'œuvre de la création. Cela est exprimé en 8,22-31 avec l'usage du même verbe «graver», cf. 8,27.29.30*:

«(27) Quand il affermit les cieux, j'étais là, quand il grava un cercle à la surface de l'abîme ... (29) quand il assigna son terme à la mer – et les eaux n'en franchiront pas le bord – quand il grava les fondements de la terre, (30) j'étais là à ses côtés ...».

b) L'échec de la dynastie davidique à établir le droit et la justice, selon le livre d'Isaïe, et l'alternative de la Sagesse selon le livre des Proverbes.

Si la Sagesse peut permettre de résoudre des problèmes qui se rencontrent de manière universelle, cela doit également permettre de proposer des solutions à des difficultés de même ordre rencontrées dans l'histoire d'Israël. Si la royauté davidique a échoué dans l'établissement du droit et de la justice, la Sagesse se présente également dans ce cas comme une solution.

Dans la première partie du livre d'Isaïe, l'établissement du *droit* et de la *justice* est présenté comme une prérogative de la dynastie davidique. Dans ces chapitres le binôme *droit-Justice* apparaît du reste comme caractéristique⁸.

L'attente mise en la dynastie de David, quant à l'avènement du droit et de la justice, s'exprime plus particulièrement en 9,6: «pour que s'étende le pouvoir dans une paix sans fin sur le trône de David et sur son royaume, pour l'établir et pour l'affermir dans le droit et la justice. Dès maintenant et à jamais, l'amour jaloux de Yahvé Sabaot fera cela», et surtout 11,1-5:

«(1) Un rejeton sortira de la souche de Jessé, un surgeon poussera de ses racines.

⁴ rzn (toujours participe poël): Is 40,23; Pr 8,15; 31,4 et trois autres attestations bibliques.

⁵ *Spty*: Is 40,23; cf. Pr 8,16; 29,14.

⁶ hqq: Pr 8,15.27.29; 31,5+.

⁷ špty sdq.

⁸ Sur les parallélismes reposant sur le binôme *sdq(h) mšpt (špt)*, en Is 1-33, cf.: Is 1,21.26.27; 5,7.16: 9,6; 11,4; 16,5; 26,9; 28,17; 32,1.16; 33,5.

(2) Sur lui reposera l'Esprit (rwh) de Yahvé
esprit de sagesse et d'intelligence,
esprit de conseil et de force
esprit de connaissance et de crainte de Yahvé:
(3) son inspiration est dans la crainte de Yahvé.
Il jugera (yšpwt) mais non sur l'apparence.
Il se prononcera mais non sur le ouï-dire.
(4) Il jugera avec justice les faibles
il rendra une sentence équitable pour les humbles du pays.
Il frappera le pays de la férule de sa bouche,
et du souffle de ses lèvres fera mourir le méchant.
(5) La justice sera la ceinture de ses reins,
et la fidélité (wh'mwnh) la ceinture de ses hanches».

Dans la seconde partie du livre d'Isaïe, l'accent est mis cette fois sur l'avènement de la justice (şdqh) et du salut (yšw'h) de Yahvé¹⁰.

On relèvera particulièrement 51,5.6*.8*:

«(5) Soudain ma justice approche, mon salut paraît mon bras va punir les peuples. Les îles mettront en moi leur espoir et compteront sur mon bras.

(6) ... Mais mon salut sera éternel

et ma justice demeurera intacte.
(8) ... Mais ma justice subsistera éternellement

(8) ... Mais ma justice subsistera éternellement et mon salut de génération en génération».

Dans la troisième partie du livre d'Isaïe, les chapitres 56-59 se présentent comme une synthèse des deux premières parties. L'établissement du droit et de la justice, devait précéder l'avènement de la justice et du salut de Yahvé. Le premier couple de termes droit-justice renvoie à la première partie du livre, et correspond à l'attente qui y est exprimée envers la dynastie davidique. Le second couple de termes salut-justice, est lié à l'expérience du retour de l'exil et aux espoirs qui y sont attachés. Dans les chapitres 56-59 du livre d'Isaïe nous trouvons une relecture de ces attentes et de ces espérances en fonction de l'expérience concrète du retour effectif de l'exil et des désillusions qui en sont nées.

La problématique est présentée dès 56,1: «Ainsi parle Yahvé: Observez le *droit*, pratiquez la *justice*, car mon *salut* est près d'arriver et ma *justice* de se révéler».

⁹ mwnh, cf. Is 59,4.

Voir les parallélismes construits sur le binôme sdq(h); sdyq et ys'; ysw'h; tsw'h, en 45,8.21; 46,13; 51,5.6.8.

76 B. Gosse

Toutefois l'établissement du *droit* et de la *justice*, ce qui selon 9,6 et 11,1-5 relève de la responsabilité de la dynastie davidique, se révèle un échec. Cela correspond du reste à l'effacement historique de la lignée davidique au retour de l'exil.

L'échec de la première partie du programme de 56,1 est particulièrement exprimé en 59,4;

«Nul n'accuse dans la justice (bșdq)

nul ne juge (nšpt) dans la fidélité (b'mwnh)11.

On se confie au néant, on profère la fausseté,

on conçoit la peine, on enfante le mal».

Devant cet échec à établir le *droit* et la *justice*, la solution de la Sagesse se présente comme une alternative, cf. Pr 8,20:

«Je marche dans le chemin de la justice, dans le sentier du droit».

Dans la rédaction du livre d'Isaïe, l'échec de l'établissement du *droit* et de la *justice*, n'empêchera pas la venue du *droit* et du *salut* de Yahvé. Celui-ci les imposera lors d'une intervention décisive décrite en 59,15b-20. Cf. particulièrement 59,16b-17a:

«(16b) alors son bras devint son salut

et sa justice son appui.

(17a) Il a revêtu comme cuirasse la justice

sur sa tête le casque du salut».

Mais l'échec de la première parte du programme de 56,1, l'établissement du *droit* et de la *justice*, consacre l'effacement de la dynastie davidique, au profit d'une nouvelle descendance, qui devient signe de l*alliance éternelle" en Is 59,21.

c) L'alliance d'Is 59,21 et l'alternative de Pr 1,23.

Dans le livre d'Isaïe en 59,21, nous trouvons une alliance avec une nouvelle descendance:

«Et moi, voici mon alliance avec eux, dit Yahvé: mon Esprit (rwhy) qui est sur toi et mes paroles (wdbry) que j'ai mises dans ta bouche, ne s'éloigneront pas de ta bouche, ni de la bouche de ta descendance, ni de la bouche de la descendance de ta descendance dit Yahvé, dès maintenant et à jamais».

Cette alliance correspond également au transfert de l'Esprit de Yahvé, qui reposait sur la dynastie davidique, chargée d'établir le droit, la justice et la fidélité, cf. 11,1-5.

Or par rapport à Is 59,21, le livre des Proverbes propose une nouvelle alternative en termes de Sagesse, selon Pr 1,23, verset que j'ai proposé de traduire 12:

«Convertissez-vous à mon exhortation, pour vous je vais épancher mon Esprit

et vous faire connaître mes paroles».

Pour sdq, spt et 'mwnh, cf. Is 11,1-5.

B. Gosse, L'universalisme de la Sagesse face au Sacerdoce de Jérusalem au retour de l'exil (Le don de «Mon Esprit» et de «mes Paroles» en Is 59,21 et Pr 1,23), Transeuphratène 13, 1997, 39-45.

Le don de mon Esprit et de mes paroles se retrouve donc en Is 59,21 et Pr 1,23. Mais alors que dans le livre d'Isaïe il s'agit de l'esprit et des paroles de Yahvé, réservés à une descendance, en Pr 1,23 il s'agit de l'Esprit et des paroles de la Sagesse offerts à tous.

Nous voyons donc qu'à la suite du constat de l'échec de la dynastie davidique, le livre d'Isaïe et celui des Proverbes proposent des solutions différentes. Là où le livre d'Isaïe investit une nouvelle descendance pour manifester le triomphe de la justice et du salut de de Yahvé (cf. 61,10*: «car il m'a revêtu de vêtements de salut, il m'a drapé dans un manteau de justice»), descendance qui reçoit l'esprit et les paroles de Yahvé, le livre des Proverbes présente la Sagesse, qui elle propose son esprit et ses paroles à tous.

Si de manière raisonnable on identifie la descendance d'Is 59,21 à celle des grands prêtres, le thème de la Sagesse apparaît comme une alternative critique à la politique sacerdotale du retour de l'exil.

2) L'ÉCRITURE DE «MA LOI» SUR «LEUR COEUR» EN JR 31,33, ET L'ALTERNATIVE DE PR 3,1-3.

Nous venons de voir que dans le livre des Proverbes, une restauration de la religion d'Israël à partir de la Sagesse, était proposée en alternative à l'alliance d'Is 59,21.

Nous remarquerons que l'on peut mettre en évidence un phénomène semblable en ce qui concerne l'alliance de Jr 31,33:

«Mais voici l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël après ces jours-là, oracle de Yahvé. Je mettrai ma Loi (twrty) au fond de leur être, et je l'écrirai sur leur cœur (w'l-lbm 'ktbnh). Alors je serai leur Dieu et eux seront mon peuple».

Ce passage se présente clairement dans la perspective d'une restauration de la religion d'Israël, après prise en compte des échecs précédents, et particulièrement celui de l'alliance avec les pères, cf. Jr 31,32.

Cette écriture de la Loi sur le cœur est mise en valeur par un passage propre au texte massorétique, qui souligne la gravité de la situation antérieure, cf. Jr 17,1:

«Le péché de Juda est écrit avec un stylet de fer, avec une pointe de diamant il est gravé sur la tablette de leur cœur (lwh lbm) et aux cornes de leurs autels».

La mention de la «tablette» fait alors allusion aux «tablettes» de l'alliance avec les pères.

Or nous trouvons en Pr 3,1-3:

- «(1) Mon fils, n'oublie pas ma Loi
- et que ton cœur garde mes préceptes
- (2) car ils augmenteront la durée de tes jours,
- tes années de vie et ton bien-être.
- (3) Que piété et fidélité ne te quittent!

Fixe-les à ton cou,

inscris-les sur la tablette de ton cœur».

78 B. Gosse

Le «ma Loi» de Pr 3,1 se rapporte cette fois à la Loi de la Sagesse, comme «mes paroles» et «mon Esprit» de Pr 1,23 se rapportaient également à la Sagesse. La «Loi» de la Sagesse qui doit être gardée dans le «cœur», se présente donc comme une alternative à l'écriture de la Loi sur le cœur de de Jr 31,33.

Ainsi que dans le chapitre précédent il apparaît que l'alternative présentée par la Sagesse veut également répondre au constat d'échec ayant nécessité une nouvelle alliance.

Pr 3,1-3 prend en compte l'échec de l'alliance avec les Pères. L'écriture sur la «tablette du cœur» (V.3), de la Loi de la Sagesse, tout en étant une alternative à Jr 31,33, est une réponse à l'échec de l'alliance avec les pères, alliance écrite sur des «tablettes». Pr 3,3 répond en outre de manière plus particulière à Jr 17,1.

La Loi de la Sagesse se voit alors transférer des promesses qui relevaient de la Loi de l'alliance avec les Pères. Ainsi Pr 3,2 est à rapprocher de Dt 4,40: «Garde ses lois et ses commandements que je te prescris aujourd'hui, afin d'avoir, toi et tes fils après toi, bonheur et longue vie sur la terre que Yahvé ton Dieu te donne pour toujours».

Le rapprochement entre Pr 3,3 et Jr 31,33 est d'autant plus frappant que les mentions de mise par écrit sont extrêmement rares dans la littérature de Sagesse. Le verbe «écrire» (ktb) n'est utilisé qu'en Pr 7,3 (parallèle de 3,3); 22,20; Jb 13,26; 19,23; 31,15 et Qo 12,12. Or dans le livre de Jérémie, au-delà du cas de Jr 31,33, la question de l'écriture est essentielle, cf. déjà Jr 36 et 45.

Le fait que Pr 3,1-3 puisse se présenter comme une alternative à l'alliance» de Jr 31,33, et comme substitut à l'alliance avec les pères, est préparé par le fait que le terme «alliance» (bryt), qui n'est employé qu'une fois dans le livre des Proverbes, se rencontre justement en 2,17, où il est question de l'échec d'une alliance avec Dieu, cf. 2,17: «elle a abandonné l'ami de sa jeunesse, elle a oublié l'alliance de son Dieu».

Conclusion

Il apparaît que dans la rédaction des livres des Proverbes, on a voulu à plusieurs reprises répondre en termes de Sagesse, à des difficultés rencontrées dans l'histoire d'Israël. Ces difficultés, déjà abordées dans la rédaction des livres prophétiques, donnaient du reste lieu à des propositions de solutions. La rédaction du livre des Proverbes apparaît donc comme présentant des alternatives.